LE BOULET 18 15 28JUIN

Groupement pour la protection de Carouge

bulletin d'information

Fondé en 1975, Le Boulet est une Association qui se voue à la protection du cadre de vie, principalement urbanistique et architectural de la ville de Carouge et des régions avoisinantes. Précurseur, le Boulet a suscité un plan de site, la création d'un musée communal et de multiples actions de sauvegarde.

Notre site internet: www.leboulet.ch ***Le Boulet est sur Facebook***

C.P. 1443 - 1227 Carouge — Avril 2024 n° 01/24 tirage 360 exemplaires **Messagerie: info@leboulet.ch**

PATRIMOINE CAROUGEOIS VANDALISE

Située au lieu-dit Sous-Pinchat, cette maison de maître, dont l'origine connue remonte à l'époque du cadastre sarde du début du XVIII^{e} siècle, était alors la demeure de Louis Pasteur, bourgeois de Genève. Suite à une rectification du tracé de la route de Veyrier vers 1865, le nouveau propriétaire, Marc de Seigneux, fait moderniser la maison en 1871, puis fait construire un portail, et enfin en 1893 la loge de concierge actuelle où son dernier habitant a apposé un drapeau carougeois.

A l'intérieur, de nombreux éléments datant probablement de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle tels

que trumeaux de cheminée, portes et dessus de portes à moulures chantournées de style Louis XV, ou décorés de reliefs de style Louis XVI , ont été conservés. Mais un manque total d'entretien constaté a occasionné l'effondrement de planchers, et à l'extérieur, l'usure de nombreux éléments, comme on le voit sur les photos figurant en première page.

DEMANDE DE PRISE DE MESURES CONSERVATOIRES

Conformément à ses buts qui consistent à œuvrer pour la reconnaissance et la défense du patrimoine carougeois, notre Association a adressé en date du 25 mars 2024 le courrier suivant à M. Antonio Hodgers, chef du Département du Territoire:

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Notre Association tient à porter à votre connaissance la situation qui prévaut sur la parcelle mentionnée en titre.

Cet immeuble est situé en zone agricole, sur un terrain à vocation agricole formant une pénétrante de verdure dans l'agglomération. Il a été racheté par la maison AMAG (Careal Property Lsp AG, Cham) à l'évidence avec une vision de promotion immobilière spéculant sur un long terme. Ceci expliquerait pourquoi il est actuellement délibérément laissé à l'abandon.

Le recensement architectural effectué par vos services a mis en évidence l'intérêt présenté par ces bâtiments, intérêt résumé sur la notice jointe au présent courrier.

Au vu de cette situation, il nous apparaît légitime que votre département puisse faire usage des dispositions légales au sens des articles 4 et 5 de la Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 4 juin 1976 (L 4 05). Pour cette raison, notre Association demande l'application à titre provisionnel des mesures conservatoires nécessaires pour assurer la protection de ces immeubles au sens de l'article 10 du RLPMNS (L 4 05.01).

Dans l'attente de votre réponse nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, l'expression de notre considération la meilleure.

Pour l'état foncier, il est important que la Commune de Carouge puisse se saisir de ce dossier, s'agissant de la dernière zone agricole encore existant sur notre territoire. La parcelle 663 s'étend de la route de Veyrier jusqu'au chemin Charles-Poluzzi et est pour moitié située en zone de bois et forêt et pour moitié en zone agricole.

Figurant comme pénétrante de verdure au plan directeur communal, ainsi qu'au plan cantonal, elle doit pouvoir conserver cette fonction, afin de faire équilibre à la politique de forte densification qui prévaut sur notre territoire carougeois.

UN PONT-NEUF MACULE

L'achèvement des travaux de rénovation du Pont Neuf en 2017, travaux qui ont représenté pour la part revenant à la ville de Carouge un investissement de CHF 3'700'000, ont livré un ouvrage d'art dans un état quasi neuf.

La qualité de ces travaux, qui ont inclus la mise en place d'un éclairage nocturne exemplaire mérite d'être rappelée.

Ci-contre, une vue avant travaux de l'état de l'un des piliers du pont, pilier qui avait été tagué sans respect pour la qualité historique et de témoin des performances techniques de ce pont édifié en 1818. Le Pont-Neuf est le plus ancien ouvrage d'art conservé dans notre canton.

Ci-dessus vue prise en 2018 . Ci-dessous même arche en 2024.

C'est suite à une intervention de notre Association de sauvegarde adressée aux Autorités compétentes dès janvier 2013 qu'un projet d'élargissement du tablier par supports en béton qu'une irréparable dénaturation de ce monument avait pu être écartée.

Depuis 2017 toutefois, une atteinte récurrente menace l'aspect de ce très bel ouvrage. Il s'agit de l'action irréfléchie et stupide de tageurs en mal de se signaler à cet emplacement visible.

Au mois de mars 2021, dans le cadre de questions posées au Conseil municipal de la Ville de Carouge, il est ressorti que, côté carougeois, une attention soutenue était apportée à ce nettoyage. Mais pour diverses raisons, il n'est pas toujours possible d'intervenir en toute saison et en tout temps avec un matériel qui n'est pas facile à déplacer.

Dès lors la question se pose de savoir si, comme pour prévenir d'autres types d'incivilités, l'installation d'un matériel de surveillance ne devrait pas être envisagée.

Sur la photo de gauche prise en 2018 côté Genève, on voit deux tags effacés depuis. Réapparition de nouveaux tags sur la photo actuelle ci-dessous.

Vues prises en mars 2024

CAROUGE AU FIL DU TEMPS…

Documents réunis par Bernard Bard

LA CITE LEOPARD

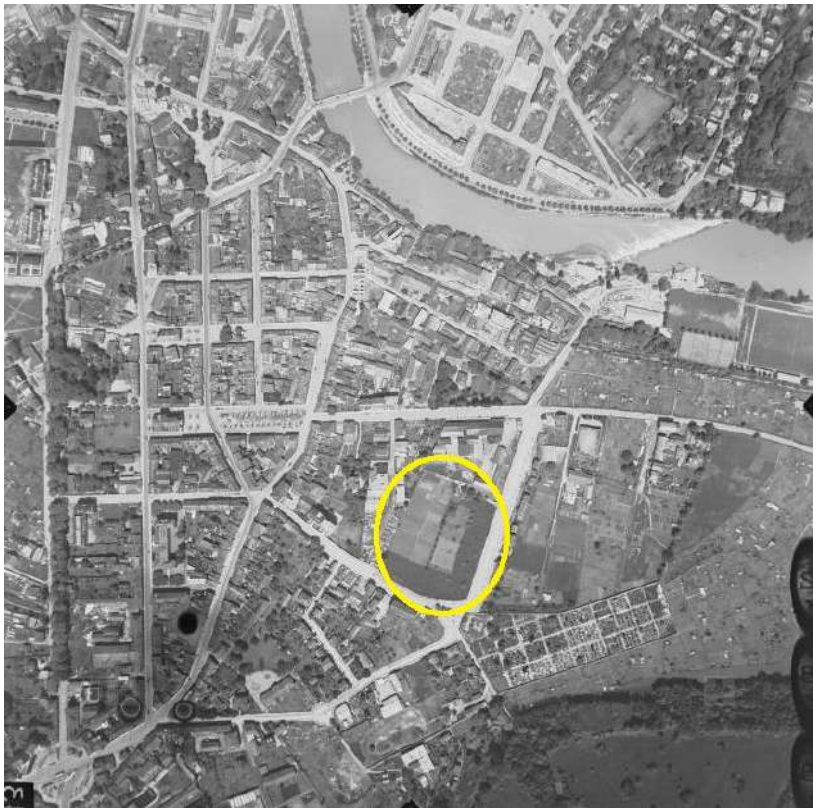

1932—Futur emplacement (Swisstopo)

Ancienne parcelle « Le Verger » , la Cité Léopard a été mise en chantier entre 1952 et 1954.

Cette Cité comprendra 600 pièces pour 162 appartements.

Les travaux de destruction de la Cité Léopard ont commencé en septembre 2021 pour donner naissance à un nouveau projet.

Prévu pour être achevé en 2024-25, l'îlot de logements, à l'angle des rue de la Fontenette et des Moraines, accueillera aussi une ludothèque et une arcade commerciale.

Sources:

Dictionnaire Carougeois—Vivre Carouge

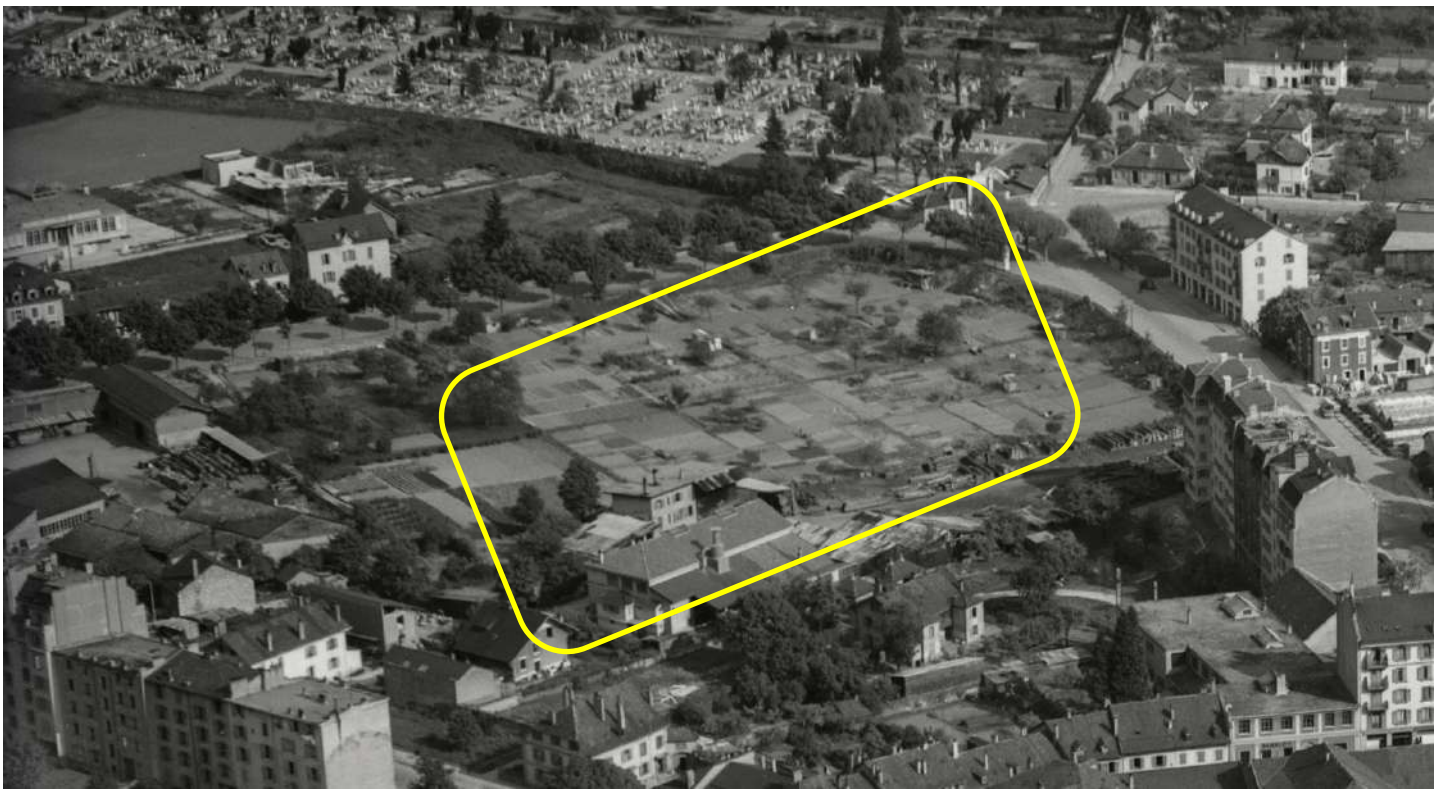

Mai 1949—Futur emplacement (ETHZ)(Swisstopo)

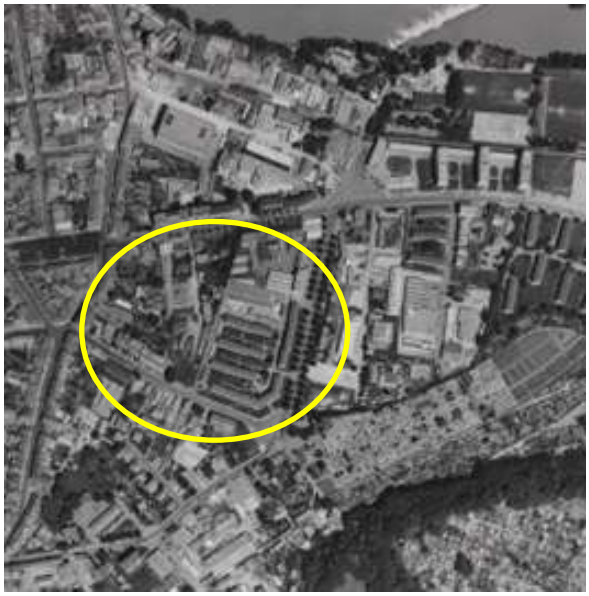

1963—Vue aérienne de Carouge (DR)

8 mai 1963 Vue aérienne de la Cité Léopard (EHTZ)

2020—Vue aérienne de la Cité Léopard (Google)

Le projet de la futur Cité Léopard (2012-DR)

Décembre 2020 - Cité Léopard - Le cèdre - Rue de la Fontenette, 20 (DR)

DEUX ENJEUX IMPORTANTS

Le 9 juin 2024 la population carougeoise sera appelée aux urnes pour valider un crédit de construction voté le 21 novembre 2023. Ce référendum fait écho à une autre votation relative à un crédit de construction qui concernait en septembre 2017 le nouveau théâtre de Carouge! Construite en 1964, la piscine de la Fontenette a connu un franc succès de par sa situation exceptionnelle dans un cadre de verdure. La construction du pont CFF et de la tranchée couverte lui donnant accès ont un peu modifié les possibilités d'extension de la piscine. dont l'agrandissement doit maintenant se faire sur la parcelle adjacente du côté de la route de Veyrier. Depuis l'adoption en 1995 de la Loi sur la protection générale et l'aménagement des rives de l'Arve, dans ce périmètre seules la rénovation, la transformation et l'agrandissement de peu d'importance de bâtiments existants peuvent être autorisés. Une autre contrainte sévère pour tout projet d'extension est la protection de la-nappe phréatique et la proximité de la station SIG de pompage d'eau potable de Noie-Tes-Puces. Cela implique un planning serré de travaux.

Préalablement à la votation du 9 juin, la discussion risque d'être nourrie sur les points de divergence qui portent principalement sur le coût du projet.

Un autre problème épineux est celui de la reconstruction du parking situé sous l'avenue Vibert, et qui a été construit en son temps pour abriter les véhicules des habitants des cinq premières Tours.

Ne répondant plus aux normes de construction permettant le passage de véhicules lourds toujours plus fréquents des TPG en surface, et dans un état de vétusté important, la reconstruction de ce parking, devenue nécessaire, échauffe les esprits. Certains y voient l'opportunité, avec une desserte proche de l'autoroute, d'en faire un parking accueillant aussi nos visiteurs, pour le tourisme, les commerces, les bistrots et le marché! D'autres s'érigent contre le tout à la voiture.

A cela s'ajoute la question de la capacité souhaitable et du type d'exploitation. Pour le moment, des consultations en lien avec la Fondation des parkings sont en cours, qui devraient déboucher sur une évaluation des scénarios possibles. Certains citoyens augurent déjà le fait que, quelle que soit la formule retenue, une nouvelle fois le peuple aura à se prononcer.

Coups d'œil à travers Carouge

Dans notre Bulletin no 1-2023 nous faisions état de l'interruption momentanée de l'éclairage du cordon lumineux dans le cadre des économies d'énergie. En décembre 2023, suite au dépôt d'une pétition, le Conseil municipal a voté une remise en marche de ce cordon au vu de sa très modeste consommation en énergie électrique. Nous reviendrons sur ce sujet.

A l'emplacement de l'ancienne Cité Léopard a pris place un bâtiment d'un volume imposant. Ce seront 364 logements qui seront créés, pour la plupart propriété de la caisse d'accidents Suva. Un immeuble HLM revient à la Fondation immobilière communale. Les premiers locataires devraient pouvoir emménager à la mi-novembre.

Pendant plusieurs semaines ce printemps, Carouge a fêté Derib. Les dessins de ce célèbre auteur de bandes dessinées se sont affichés dans nos rues sur des installations provisoires ainsi que sous la forme de projections sur des murs borgnes.

Suite à l'abattage et à la replantation des trente-cinq platanes de la place du Marché au début des années 2000, cette végétation nouvelle avait pris son essor. Mais c'était sans compter avec le retour d'un parasite peu visible, soit le chancre du platane. Par souci de prévention il a fallu abattre et remplacer récemment l'un de nos « nouveaux » platanes.

Deux fontaines monumentales classées, conçues par l'architecte Jean-Daniel Blavignac et installées en 1868, sont en cours de restauration. Il s'agit des fontaines de la place du Marché et de la place du Temple. La pierre calcaire qui a enduré le cours des ans a tendance à se déliter par endroits et doit être consolidée. Quant aux conduites et ornements décoratifs en plomb ou en bronze, un travail fin de restauration est aussi nécessaire

ACTIVITES DE PRINTEMPS

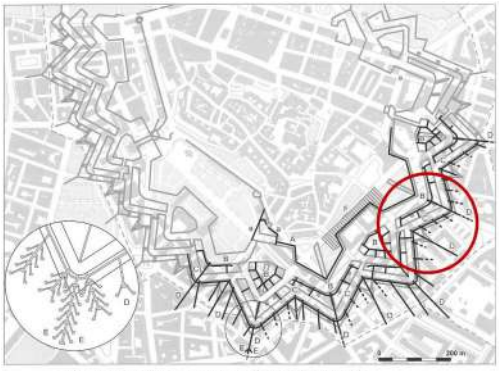

Figure 276
Plan général des galeries de contre-mines creusées sous les fortifications de Genève au XVIIIe siècle; reconstitution d'après Louis Blondel (1924), superposée au plan actuel de la ville (IMAIRGE). En trait plein: galeries exécutées ou attestées; en pointillé: galeries projetées. A. Galerie majeure ou galerie d'escarpe. – B. Galeries des ravelins et des contre-gardes. – C. Galerie du chemin-couvert ou de contrescarpe, appelée parfois galerie magistrale ou d'enveloppe. – D. Galeries d'écoute. – E. Rameaux. – F. Magasins souterrains dits «Casemates». – a. Souterrains du bastion de Saint-Léger, datant en partie du XVIe siècle. En médaillon, détail représentant la forme supposée du réseau achevé: galerie d'écoute avec ses rameaux et fourneaux de mines. – Texte pp. 285-287.

MERCREDI 15 mai 2024 à 17 h 00

Sous la conduite de M. Matthieu De la Corbière

Visite des galeries d'écoute (réservé aux membres, limité à 15 personnes seulement, avec inscription préalable sur notre site *info@leboulet.ch* selon l'ordre d'arrivée). Le lieu de départ sera indiqué.

Creusées au XVIIe siècle sous les fortifications, ces galeries, dont il subsiste quelques rares tronçons sont exceptionnellement ouvertes pour une visite limitée à 15 personnes pour raisons de sécurité (selon ordre d'inscription). Prévoir un casque de vélo. L'accès se fait depuis un puits, avec une échelle métallique. Pour tout renseignement tél. 079 449 34 39.

LUNDI 27 mai 2024 à 20 h 00

Conférence de M. Gilbert Ploujoux

Comment Carouge a découvert le tramway (à chevaux, à vapeur, puis électrique).

Dès 1861, Carouge est reliée à Genève par un chemin de fer dit « américain. C'est le début d'un type de moyen de transport qui évoluera au cours du temps. Un aventure qui se poursuit de nos jours.

Maison de Quartier de Carouge,
rue de la Tambourine 3

MERCREDI 5 juin 2024 à 20 h 00

Assemblée Générale Ordinaire du Boulet

suivie d'une projection d'anciennes vues photographiques par M. Bernard Bard sur le thème de *Commerces carougeois et publicités.*

Soirée tout public.

Salle de réunion du Club des Aînés,
bd. Des Promenades 18

SOUTENEZ NOTRE ACTION

Cotisation annuelle CHF 25.- CCP 12-18542-2 Email: info@leboulet.ch